

Monsieur le Préfet,

Notre Association a été créée pour soutenir les projets de Désenclavement du Chablais et d'en suivre la réalisation. A ce titre, dès 1997, nous avons initié des actions et participé aux réflexions, études ayant permis l'élaboration et la validation par le Ministre des Transports du Schéma Global et Multimodal de Transport pour le Chablais.

Parce que la longue liste des projets avortés nous incitait à la plus grande vigilance, nous avons souhaité dès Juin 2000 la création d'un Comité de Suivi de la mise en œuvre des opérations concourant à la réalisation du Désenclavement. Bien qu'une telle instance ne soit pas rendue obligatoire par un texte législatif ou réglementaire, parce qu'il en avait perçu tout l'intérêt, Monsieur le Sous-Préfet Mac Kain en a accepté le principe, défini sa composition. En Septembre 2000, Monsieur le Préfet Breuil en a officialisé l'organisation .

Notre Association a toujours été présente et particulièrement active lors des Réunions de ce Comité. Nous sommes persuadés qu'elles ont permis une meilleure connaissance des multiples intervenants , la plus large adhésion aux projets de Désenclavement et participé à la création d'une dynamique ayant conduit à la mise sur pied du S.I.A.C.

Or, lors de la plus récente réunion, le 3 Février 2005, nous avons été surpris d'entendre le Sous-Préfet Briseul évoquer une possible remise en cause de l'intérêt de la tenue du Comité de Suivi. Nous en voulons pour preuve, entre autres, que la date d'une prochaine réunion n'a été arrêtée que sur l'insistance soulignée du Président de notre Association.

Refusant la remise en cause de l'existence d'une instance qui, malgré ses limites, permet un temps d'information , mais aussi parce que le Désenclavement est une véritable nécessité pour le Chablais dont les incidences, parfois traumatisantes, de la réalisation doivent être explicitées, la seule argumentation, avancée, semble-t-il, par le Sous-Préfet de Thonon, d'une absence d'obligation textuelle nous semble hors de propos.

Pour permettre une plus juste appréciation de l'intérêt porté par l'Administration que vous représentez, à la réalisation des projets, inscrits dans le Schéma de Transport accepté par un Ministre de la République, et aussi pour pouvoir en informer plus exactement nos associés et plus largement l'ensemble des chablaisiens, il nous semble nécessaire que nous nous rencontrions.

En vous demandant de prendre en considération ce courrier, et en vous en remerciant par avance, nous vous assurons, Monsieur le Préfet, de notre considération distinguée.

Jean-Christophe BERNAZ  
Président